

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 46 (1966)  
**Heft:** 3: Éléance, sport et industrie

**Artikel:** L'industrie suisse de l'habillement  
**Autor:** Bosshardt, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887382>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'INDUSTRIE SUISSE DE L'HABILLEMENT

Prof. Dr. A. BOSSHARDT

*Directeur du Syndicat Suisse  
des Exportateurs de l'Industrie de l'Habillement, Zurich*

De même que dans la plupart des autres pays, l'Industrie suisse de l'habillement est une des *jeunes industries* de notre pays. Contrairement à l'industrie de la bonneterie qui peut se prévaloir d'une tradition plus que centenaire, les débuts de l'industrie de la lingerie et de la confection ne remontent qu'aux *toutes dernières années du siècle dernier*. De 1895 à 1964, l'effectif du personnel a augmenté dans la proportion de 1 à 6 dans la branche de la bonneterie et du tricotage et, en revanche, de 1 à 25 dans celle de la confection des vêtements et sous-vêtements. Dans leur ensemble, ces industries occupaient en 1964 approximativement 52 400 employés et ouvriers soumis à la loi fédérale sur les fabriques, contre 4 700 en 1895. L'habillement, y compris la branche des chaussures, se classe, par le nombre de ses 66 000 employés, au quatrième rang des industries suisses, après celle des machines, du métal et des textiles.

Dans le monde, les industries de l'habillement travaillent en grande majorité pour le marché intérieur. En Suisse, elles sont *fortement orientées* en revanche *vers l'exportation*. La bonneterie l'a été tout particulièrement depuis ses débuts. Ce n'est qu'à partir des années vingt que sont venues s'y ajouter des exportations croissantes d'articles

confectionnés en tissus et surtout de vêtements pour dames.

*La fin de la seconde guerre mondiale marque le début d'une étonnante expansion des exportations de l'industrie suisse de l'habillement.* En 1950, la valeur des exportations suisses d'articles de confection, de bonneterie et de chapellerie avait déjà atteint la somme de 44 millions de francs. En 1953, elle s'était portée à 81,5 millions de francs. En 1957, elle dépassa la limite des 100 millions et progressa à 127 millions en 1961, 146 millions en 1963, 161,6 millions en 1964 et à 181,6 millions de francs en 1965. A ce dernier total, la bonneterie a participé pour 91 millions (dont plus de la moitié était représentée par des vêtements tricotés ou de la bonneterie), les *articles confectionnés en tissus* pour 78,4 millions (dont 52,6 millions étaient représentés par des vêtements pour dames et fillettes) et la *chapellerie* pour 10,8 millions. En 1965 la valeur des exportations d'articles d'habillement a augmenté de 20 millions de francs, soit de 12,3 %. Ce taux d'accroissement des exportations est le plus important qui ait été atteint depuis longtemps.

Géographiquement, le total d'exportations de 181,6 millions de francs se répartit en 141,2 millions d'articles d'habillement livrés à des *pays européens* et en 40,4 mil-



lions expédiés *outre-mer*. Parmi les clients de l'industrie suisse de l'habillement, la *République fédérale allemande* occupe le premier rang avec 48,1 millions de francs d'achats. Elle est suivie par les *États-Unis* (23,4 millions), les *Pays-Bas* (18,7 millions), la *Suède* (17,3 millions), la *Grande-Bretagne* (16,5 millions) et l'*Autriche* (10,1 millions). La *Belgique*, y compris le *Luxembourg*, et l'*Italie* figurent parmi ces exportations pour 6 millions de francs environ chacun, le *Danemark* et la *France*, pour 5 millions de francs environ chacun, le *Canada* et l'*Union sud-africaine* pour 4 millions de francs environ chacun.

En 1965 les pays du *marché commun* ont acheté, au total, pour 84 millions de francs d'articles suisses d'habillement et les membres de l'A.E.L.E. pour 54,7 millions. Malgré les répercussions défavorables de la politique douanière des pays de la C.E.E. sur les exportations vers ces pays, celles-ci ont augmenté de 10,5 % en 1965. Parmi ces derniers, ce sont la *République fédérale allemande* avec un taux d'accroissement de 14 % et les *Pays-Bas* avec un taux de 11 %, qui viennent en tête. Cette évolution assez inattendue des exportations de l'industrie suisse de l'habillement vers l'ensemble de la C.E.E., étant donné la discrimination douanière croissante, doit sans doute être recherchée dans le fait que *cette industrie s'est spécialisée dans la confection d'articles de qualité et de haute mode* pour lesquels le facteur prix est moins essentiel et qui sont pour cette raison moins affectés par les fortes taxes douanières de la C.E.E. que les marchandises de grande consommation.

L'évolution des exportations d'articles d'habillement vers l'A.E.L.E. a été caractérisée en 1965 pour tous les petits pays de cette communauté par des taux d'accroissement très supérieurs à la moyenne et compris entre 20 % pour le *Danemark* et 114 % pour le *Portugal*. Cette évolution extrêmement réjouissante a toutefois été en partie contrebalancée par le fort recul des exportations vers le plus important pays de l'A.E.L.E., la *Grande-Bretagne*, recul qui est sans aucun doute la conséquence de la surtaxe de 15 % sur les importations, instituée en automne 1964 par le gouvernement britannique. C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer le fait que les exportations de l'industrie suisse de l'habillement n'ont enregistré qu'un taux d'accroissement de 13,4 % pour l'ensemble de l'A.E.L.E., alors que celui des exportations de cette industrie vers les *pays d'outre-mer* a atteint 15,7 % grâce à la forte augmentation des ventes vers les *États-Unis* (+ 15,5 %) et vers le *Canada* (+ 15,7 %).

Des chiffres cités plus haut, il ressort que la *France* ne joue actuellement qu'un rôle tout à fait secondaire

dans l'ensemble des *exportations* de l'Industrie suisse de l'habillement. En 1965, la valeur des exportations vers ce pays n'a en effet atteint que 4,9 millions de francs sur un total de 181,6 millions de francs, ce qui ne représente qu'un modeste 2,7 %. Notre grande voisine latine nous achète surtout des sous-vêtements et vêtements en bonneterie ou de tricot (1,0 et 1,1 million de francs respectivement), du tricot au mètre (0,5 million de francs) et des vêtements confectionnés pour hommes et garçonnets (1,2 million de francs). En revanche, bien que la valeur des vêtements pour dames et fillettes importés de Suisse par la France, se soit d'année en année accrue; en 1965, elle était encore inférieure au chiffre de 500 000 francs, et représentait donc moins de 1 % de la valeur totale des exportations suisses de vêtements pour dames.

En ce qui concerne les *importations* suisses d'articles d'habillement, la situation est *radicalement inverse*. Dans le secteur des articles d'habillement, les échanges commerciaux ont, au cours des cinq dernières années, été caractérisés en Suisse, de même que pour la plupart des pays germaniques et anglo-saxons, par un *accroissement comparativement beaucoup plus rapide des importations que des exportations*. Ainsi, à l'opposé des *exportations* suisses d'articles de confection, de bonneterie et de chapellerie qui ont passé de 115,7 millions de francs en 1960 à 161,6 millions de francs en 1964, les *importations* suisses d'articles de même nature ont plus que doublé pendant la même période en passant de 201,1 à 420,1 millions de francs. *Ce n'est qu'en 1965 qu'il s'est produit une inversion de cette tendance*. Pour la première fois depuis 1958, les *importations* ont légèrement reculé pendant l'année dernière (de 1,5 million de francs pour donner 418,6 millions de francs), alors que les *exportations* ont augmenté, comme nous l'avons déjà vu, de 20 millions pour atteindre 181,6 millions en 1965.

Dans cette catégorie de nos importations, la *France* occupe une place très importante car sa part de 66,6 millions de francs la fait figurer en 1965 au second rang de nos pays fournisseurs. De même que pour les exportations, c'est la *République fédérale allemande* qui occupe le premier rang, avec plusieurs longueurs d'avance, parmi les importations suisses d'articles d'habillement, avec une part de 128,9 millions de francs. Contrairement à la tendance générale rétrograde, les importations suisses d'articles d'habillement en provenance de ces deux pays ont encore augmenté en 1965, alors que celles en provenance des autres pays du Marché commun et plus spécialement de l'*Italie*, ainsi que de plusieurs autres pays européens et d'outre-mer, se sont signalées par un recul très net.

A. B.